

CHARTE DE DURABILITE DE BANK OF AFRICA TOGO

#	Engagements	#	Sous-engagements	Priorité Groupe
1	Intégration proactive de la durabilité à la gouvernance du Groupe et au pilotage de ses performances	1	Effectivité de l'indépendance du Conseil d'administration et respect des droits des actionnaires	P1
		2	Intégration des facteurs ESG au périmètre de revue des risques (réputation, légaux, opérations, crédits, liquidité...)	P1
		3	Gestion RSE de la Gouvernance du Groupe	P1
		4	Déploiement universel du Système de gestion des risques environnementaux et sociaux dans les activités de crédit, d'investissement et les partenariats de financement	P1
		5	Respect strict de l'éthique des affaires et des exigences des autorités de contrôle et de régulation : prévention de la corruption, de la fraude, du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme; pratiques anti-compétitives...	P1
		6	Achats et relations d'affaires responsables : définition et déploiement structuré du Devoir de vigilance sur l'ensemble de la Chaîne d'activité (Droits humains, environnement, santé dans la chaîne d'approvisionnement et à travers les filiales)	P1
2	Offres et services innovants pour la résilience au changement climatique et la transition environnementale	7	Développement de produits et de services (plateformes et conseils) dédiés à l'amélioration de l'efficacité des ressources (eau-énergie-déchets) et des capacités d'adaptation des clients aux effets du dérèglement climatique (irrigation, reboisement, énergies renouvelable, mobilité durable, circuits courts, biodiversité.)	P2
		8	Atténuation de l'empreinte environnementale des activités de la banque sur les 3 scopes	P2
		9	Développement d'Investissements socialement responsables (ISR) &verts	P2
		10	Développement de la R&D sur des produits bancaires structurés à critères de durabilité (sustainability, green et social linked loans et bonds)	P2
3	Confiance dans le capital humain et création de valeur avec les talents du Groupe	11	Non-discrimination, diversité et égalité des chances	P2
		12	Amélioration continue des compétences; gestion proactive des transformations technologiques et accompagnement individualisé des mobilités et des choix de carrières	P2
		13	Santé, sécurité, prévention, bien-être et qualité de vie au travail	P2
		14	Effectivité et efficacité de la négociation collective et du dialogue social	P2
4	Accessibilité des services, protection et satisfaction client	15	Qualité des services et accessibilité au plus grand nombre	P1
		16	Protection des données et vie privée des clients	P1
		17	Engagement et satisfaction des clients	P1
		18	Respect des règles de la saine concurrence	P1
5	Acteur du développement humain et territorial	19	Développement de services et de prestations accessibles aux Jeunes, aux Femmes, aux TPE-PME	P1
		20	Financement à impact positif : éducation, entreprenariat social et féminin, inclusion financière et soutien à la microfinance et l'éducation financière	P2
		21	Contribution aux causes d'intérêt général et à l'accès aux arts, à la culture et aux savoirs	P2
		22	Dialogue permanent avec les parties prenantes	P2